



50



SCRAMBLER-74



GUIDE UTILISATEUR

Nous vous souhaitons la bienvenue parmi les possesseurs de la gamme VENTUR et vous remercions d'avoir choisi le modèle SCRAMBLER-74 (50cc, 4T), homologué 2 places.

Par leur excellente qualité de fabrication, nos produits vous procureront le plus grand plaisir et apporteront la satisfaction que vous en attendez.

Ce manuel contient les informations générales sur la structure, le fonctionnement ainsi que l'entretien régulier de votre SCRAMBLER-74 injection Euro4.

Afin d'en tirer le meilleur parti et d'assurer sa longévité, veuillez lire ce guide attentivement, suivre les procédures indiquées, et prêter une attention particulière au chapitre concernant l'entretien. Il est primordial d'assurer une conduite confortable en toute sécurité. Par leur grande expérience, nos équipes techniques mettront à votre disposition toutes leurs compétences.

Toutes les indications, spécificités et illustrations de ce manuel sont basées sur nos produits les plus récents. Toutefois, veuillez noter que des différences entre ce manuel et les spécificités du véhicule intervenues après l'impression de ce manuel sont possibles.

AVERTISSEMENT

Toute modification sur le moteur ou d'autres organes dans le but d'augmenter les performances ou la puissance du cyclomoteur est interdite par la loi.

Le véhicule n'est alors plus garanti et le fabricant décline toute responsabilité.

De plus ces modifications risquent d'entraîner l'exclusion de votre couverture d'assurance.

Veuillez faire viser votre véhicule par nos services de maintenance après les 300 premiers kilomètres.

UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES D'ORIGINE

Des pièces électriques ajoutées (radio,...) peuvent causer une décharge de la batterie.

L'utilisation de pièces non-homologuées ou autres que celles d'origine pourrait exclure la machine de la garantie et s'avérer dangereux pour la conduite.

La béquille centrale et la béquille latérale sont conçus pour supporter uniquement le poids du véhicule à vide.

TABLE DES MATIERES

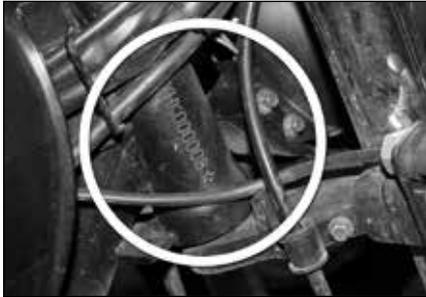
1. Recommandations	4
2. Identification des éléments du véhicule	5
2.1 Eléments du véhicule	5
2.2 Commande	6
2.3 Contacteur à clé	6
2.4 Tableau de bord	7
2.5 Carburateur piloté	7
2.6 Carburant	8
2.7 Huile moteur	9
3. Inspections avant le départ	10
4. Procédure de démarrage moteur	11
4.1 Démarrage électrique	11
4.2 Démarrage au kick	11
4.3 Instructions de rodage	12
4.4 Arrêt du moteur	12
5. Consignes et conseils de conduite	12
5.1 Tenue vestimentaire	12
5.2 En cas d'accident	12
5.3 Accessoires	13
5.4 Instructions de freinage	13
5.5 Conduite sous la pluie	14
5.6 Passage des vitesses	14
6. Entretien régulier	15
6.1 Filtre à air	15
6.2 Batterie	16
6.3 Fusible	17
6.4 Tension de chaîne	17
Entretien périodique	18-19
6.5 Ralenti	20
6.6 Bougie	20
6.7 Carburant	20
6.8 Huile moteur	20
6.9 Réglage des leviers de freinage et d'embrayage	21
7.0 Pneumatiques	21
7.1 Pression	21
8. Paramètres techniques	22
9. Règles de garantie	23
10. Devoirs de l'acheteur	23
11. Exclusion de la garantie	24
12. Responsabilité du client	25

Les numéros de série du cadre et du moteur sont nécessaires à l'enregistrement du véhicule. En cas de vérification, réparation ou intervention diverse, ces numéros seront utiles à nos services clients. Veuillez noter ci-dessous les numéros de série :

N° châssis (VIN):

N° moteur (côté gauche):

Vérifier que le numéro de châssis correspond bien aux numéros porté sur les documents qui vous ont été remis.



1. RECOMMANDATIONS

Pour votre sécurité et celle des autres conduisez de manière prudente en respectant le code de la route ; veuillez suivre ces quelques règles :

1. Avant tout départ procéder aux vérifications.
2. Casque: toujours porter un casque homologué.
3. Il est conseillé de bien connaître le fonctionnement de son véhicule.
4. Limitations de vitesse : respecter les limitations de vitesse en adéquation avec les conditions de route, le temps ainsi que vos compétences.
5. Porter une paire de gants homologués (obligatoire pour rouler en 2 roues)

2. IDENTIFICATION DES ELEMENTS DU VEHICULE

2.1 Eléments du véhicule

1. Numéro VIN
2. Contacteur à clé
3. Accès batterie
4. Poignée passager
5. Repose-pieds passager
6. Béquille latérale
7. Sélecteur de vitesse
8. Numéro moteur
9. Bocal de liquide de frein
10. Accès filtre à air
11. Carburateur piloté
12. Maître cylindre AV.
13. Klaxon
14. Sonde anti-pollution
15. Kick
16. Pédale de frein AR.



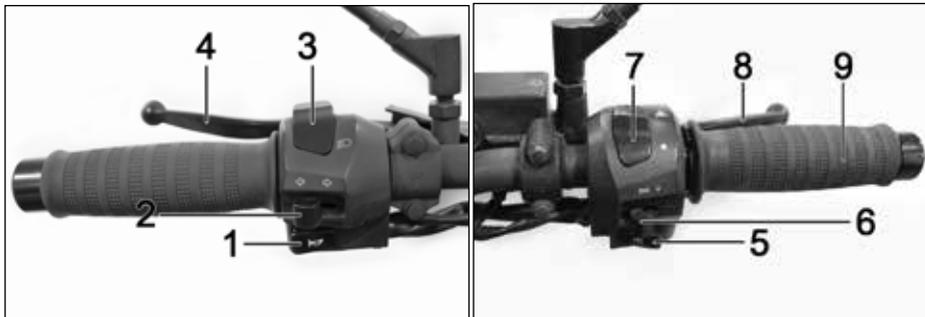
2.2 Commandes

Commutateur gauche

1. Klaxon
2. Clignotants
3. Feux de croisement, feux de route
4. Levier embrayage

Commutateur droit

5. Démarreur électrique
6. Veilleuses
7. Warning (feux de détresse)
8. Levier de frein AV.
9. Poignée d'accélérateur



2.3 Contacteur à clé

1. Position parking:

- a. Tourner le guidon vers la gauche
- b. Appuyer 1 fois sur la clé
- c. Positionner la clé sur  pour bloquer le guidon
- d. Retirer la clé

2.  Le circuit électrique est coupé. Le moteur et les feux ne sont plus opérationnels. La clé de contact peut être retirée.

3.  Le moteur peut être démarré, le circuit électrique est opérationnel. La clé de contact ne peut pas être retirée.



2.4 Tableau de bord

1. Point mort / Vitesse enclenchée
2. Vitesse en km/h
3. Compteur kilométrique
4. Jauge d'essence
5. Compte tour
6. Témoin de phare
7. Bouton de réglage:
a: km total/km journalier b: Km/h/Miles
8. Témoin de panne moteur
9. Témoin de clignotants



2.5 Carburateur piloté



2.6 Carburant

Réservoir de carburant

1. Faire glisser le couvercle anti-poussière du bouchon de réservoir.
2. Insérer la clef dans le bouchon du réservoir.
3. Tourner la clef dans le sens des aiguilles d'une montre.
4. Le couvercle du réservoir s'ouvre automatiquement.



Carburant

Attention, le carburateur a été vidé de son essence avant le transport du véhicule. Le premier démarrage du Café Racer prendra donc un peu plus de temps.

Un carburant de haute qualité est indispensable au bon fonctionnement du moteur.

Toute particule parasite dans le carburant est à éviter.

Carburant préconisé: E5 (SP95/SP98)

ATTENTION

Arrêter le moteur pour faire le plein de carburant.

Ne rien ajouter au carburant.

Ne pas utiliser de carburant avec de l'éthanol E10 (SP95E10) ou E85.

L'essence est inflammable et explosive !

Ne pas fumer près du réservoir. Penser à essuyer les éclaboussures.

2.7 Huile moteur

Huile moteur:[huile moteur 4T (5W30)].

Le bouchon de remplissage d'huile moteur se trouve côté droit (voir photo).

Le niveau d'huile se mesure véhicule à plat, il doit être au niveau du repère max.

ACSUD-SACIM DISTRIBUTION préconise l'utilisation de l'huile 



Vidange:

Le bouchon se trouve situé sous le moteur, accès coté gauche.

Le niveau d'huile doit être entre les repères min et max.

ATTENTION: L'huile moteur usagée récupérée dans le bac ne se jette pas dans la poubelle ni discrètement au fond du jardin, et encore moins en pleine nature ...»

Il y a des récupérateurs d'huile usagé non loin de votre domicile, renseignez vous.



3. INSPECTION AVANT LE DEPART

Se référer à l'entretien périodique pages 18/19.

ATTENTION

Si quelque chose d'anormal survient, contacter immédiatement un distributeur pour contrôle et réparation.

Consignes concernant les pneumatiques

Ne pas surcharger le véhicule pour éviter l'explosion des pneus. S'il y a une fissure ou une usure supérieure à la limite (sculptures minimum de 2mm de profondeur), changer le pneu. Après remplacement du pneu, faire un essai de freinage dans un endroit où il n'y a pas de trafic.

La raison principale d'une crevaison, d'un comportement instable ou d'une usure excessive des pneus est une mauvaise pression de gonflage. Des pneus usés ou une mauvaise pression peuvent avoir une mauvaise influence sur le comportement routier.

Au cas où des bouts de verre ou des clous se trouveraient dans les rainures, vérifier que la gomme du pneu n'a pas été endommagée à cet endroit.

Etant un élément de sécurité primordial, ne pas hésiter à changer un pneu en mauvais état.

Contrôle du compteur

Contrôler s'il fonctionne bien en roulant.

Vérifier que le câble de compteur ne soit pas endommagé.

Contrôle de la fourche et de l'amortisseur arrière

S'asseoir sur l'avant du véhicule, freiner du frein avant et enfoncer la fourche pour vérifier son fonctionnement.

Pour l'amortisseur, s'asseoir à l'arrière de la selle et effectuer des mouvements de bas en haut pour en contrôler le bon fonctionnement.

4. PROCEDURE DE DEMARRAGE MOTEUR

Attention, le carburateur a été vidé de son essence avant le transport du véhicule. Le premier démarrage du scooter prendra donc un peu plus de temps.

Prendre l'habitude d'enclencher le point mort et de tirer fermement sur le levier d'embrayage avant de démarrer le moteur : cela permet d'éviter d'être projeté vers l'avant si un rapport est enclenché.

4.1 Démarrage électrique

1. Tourner la clé sur la position. 
2. Vérifier que le véhicule est au point mort (N), tirer fermement sur le levier d'embrayage puis presser le bouton de démarrage afin de lancer le moteur.

ATTENTION

Ne pas enclencher le système de démarrage pendant plus de 5 secondes, et respecter un intervalle minimum de 10 secondes entre deux démarrages.

Relâcher le bouton de démarrage immédiatement après avoir démarré le moteur.

Ne pas presser le bouton de démarrage lorsque le moteur fonctionne ; ceci endommagerait le système.

ATTENTION

Couper le contact et retirer la clé en roulant met le système électrique hors fonction et augmente les risques d'accident.

Faire chauffer le moteur après un démarrage à froid.

4.2 Démarrage au kick

Vérifier que le véhicule est au point mort (N), presser fortement au pied sur le levier de kick afin de démarrer le moteur.

ATTENTION

Après le démarrage du moteur, le levier de kick doit être remis dans sa position originale, afin d'assurer la sécurité du conducteur.

Démarrer le moteur dans un endroit aéré afin d'éviter toute intoxication due au CO² rejeté.

Ne pas ouvrir les gaz trop en grand afin que le moteur ne s'étouffe pas.

4.3 Instruction de rodage

- Ne pas dépasser les 40km/h pendant les premiers 500 kilomètres.
- Ne pas accélérer brusquement
- Ne pas faire fonctionner le moteur à régime élevé sans charge.

Les pneus neufs doivent également être rôdés afin qu'ils obtiennent l'adhérence maximum.

4.4 Arrêter le moteur

Le moteur ne doit être coupé que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

1. Relâcher les freins et vérifier d'être sur une surface plane stable.
2. Positionner la clé sur , le moteur s'arrête.

5. CONSIGNES ET CONSEILS DE CONDUITE

L'utilisation du véhicule est prévue pour une ou deux personnes sur route normale. Si l'utilisation est différente, la garantie ne sera pas appliquée.

Il est dangereux et interdit de conduire sous l'effet d'alcool ou de drogue.

5.1 Tenue vestimentaire

Il est vivement recommandé de porter des vêtements de protection : gants, blouson et vestes renforcées, chaussures ou bottes.

Le port d'un casque homologué et en bon état est obligatoire et indispensable pour votre sécurité.

Un casque ayant déjà subi un choc n'est plus utilisable.

5.2 En cas d'accident

Protéger: faire signe aux automobilistes de ralentir. On peut garer une voiture 100 mètres avant l'accident avec les feux de détresse allumés. Couper le contact des véhicules accidentés pour éviter l'apparition d'un incendie. Se ranger le plus loin possible de la route.

Alerter: Donner l'alerte par un numéro d'urgence en indiquant le plus précisément possible l'adresse de l'accident (commune, rue, carrefour, route...) ainsi qu'un maximum de renseignements sur la situation (nombre et types de véhicules en cause, nombre et état des victimes...) afin de faciliter le travail des secours.

POMPIERS:18 / SAMU: 15 / URGENCES EN EUROPE: 112.

Secourir: ATTENTION ne manipuler en aucun cas une victime sans avoir reçu de formation spécifique le permettant, cela risquerait d'aggraver leur état. Eviter de déplacer un blessé, sauf pour le mettre en sécurité s'il court un danger immédiat (feu, route...).

5.3 Accessoires

L'utilisation d'accessoires non homologués est interdite sur la voie publique, et risque d'annuler la couverture de l'assurance ainsi que la garantie.

N'utiliser que des accessoires homologués de la gamme TNT proposés avec cette machine.

Vérifier leur fixation : une mauvaise fixation ou utilisation de ces éléments peut modifier la conduite de l'engin, rester vigilant et adapter son style de conduite.

ATTENTION

Toute modification sur le moteur ou sur d'autres organes dans le but d'augmenter les performances ou la puissance du cyclomoteur est interdite par la loi.

Les modifications entraînant une augmentation de la vitesse ou de la cylindrée ont pour conséquence l'évolution du classement de la catégorie du véhicule de cyclomoteur à motocyclette légère (nouvelle homologation, posséder un permis de conduire). Le véhicule n'est alors plus garanti et le fabricant décline toute responsabilité.

Blocage de direction

Il est recommandé de bloquer la direction quand vous stationnez (voir chapitre 2.3).

5.4 Instructions de freinage

Eviter les freinages et changement de direction brusques, cela peut être dangereux.

Après avoir relâché complètement la poignée de gaz, freiner progressivement des deux freins pour s'arrêter.

Les freins à disque perdent de leur efficacité lorsqu'ils sont mouillés (après un nettoyage ou par temps de pluie) ; s'assurer de leur bon fonctionnement avant de prendre la route. Au besoin, effectuer quelques freinages afin de sécher les différents éléments.

ATTENTION

Il faut adapter l'utilisation des freins aux conditions de la piste : sur route goudronnée et propre, utiliser majoritairement le frein avant (en ligne droite lorsque le véhicule est droit uniquement).

Sur une piste sale (graviers par exemple), terreuse, boueuse, ou instable, utiliser uniquement le frein arrière (au pied droit) ; l'utilisation du frein avant dans ce cas est dangereux (risque de chute).

Ne jamais actionner le frein avant en virage !!

5.5 Conduite sous la pluie

La conduite sous la pluie demande des distances de freinage plus importantes. Dès lors réduire sa vitesse et anticiper les freinages.

En descente, relâcher la poignée de gaz et freiner de temps en temps pour maintenir une vitesse lente.

Sécurité

Développer une technique pour les situations dangereuses : penser aux dangers possibles et ne pas se fier à la bonne conduite des autres usagers.

Tenir compte du temps de réaction lors du freinage.

S'entraîner (avec ou sans charge) à freiner sur différents types de revêtements.

Choix d'une place de parking

Choisir une place de parking plane et veiller à ne pas gêner.

Mettre le véhicule sur sa béquille centrale en la bloquant avec le pied et tirer le véhicule en arrière.

5.6 Passage des vitesses

Ordre des vitesses :

1ère (en bas) ↔ Neutre ↔ 2nde (en haut) ↔ 3ème (en haut) ↔ 4ème (en haut) .

Pour passer les vitesses :

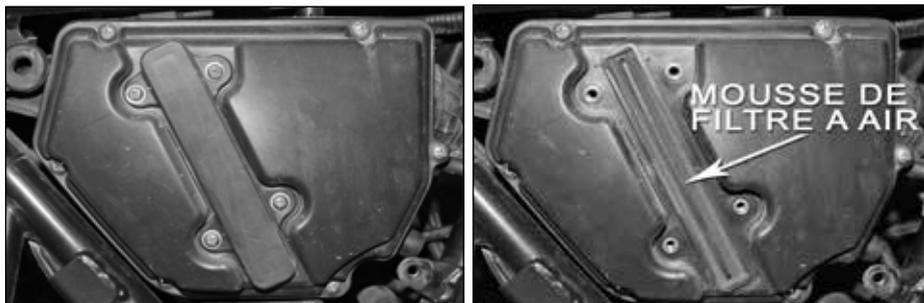
Poser le talon sur le cale-pied gauche, le bout du pied sous le sélecteur. Ramener la poignée d'accélérateur dans sa position initiale, maintenir le levier d'embrayage enfoncé et baisser ou relever le sélecteur d'un cran. Un bruit doit se faire entendre : une vitesse vient de passer. Repositionner son pied dans la situation initiale, le sélecteur redescend également. Pour passer une nouvelle vitesse recommencer.

Pour rétrograder les vitesses : Procéder manière inverse.

6. ENTRETIEN REGULIER

6.1 Filtre à air

Le filtre à air se situe sur la partie droite du véhicule.



ATTENTION

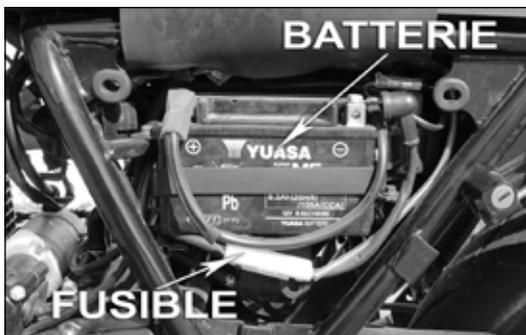
Un filtre à air sale est la principale raison d'une perte de puissance et d'une consommation élevée. Si le filtre n'est pas bien remonté, la saleté, l'eau seront aspirés dans le cylindre et causeront de l'usure, une perte de puissance et une diminution de la durée de vie du moteur.

ATTENTION

Toute intervention sur le système électrique doit être effectuée sur un circuit ouvert (allumage déconnecté). L'idéal est de débrancher et isoler le câble de masse de la batterie. Ne pas toucher le système électrique quand le moteur tourne.

Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant longtemps, il est nécessaire de faire un entretien. Nous recommandons de visiter régulièrement un distributeur. Pour les demandes de garantie, il faut prouver que votre véhicule a bien été entretenu régulièrement (en suivant le plan d'entretien) chez votre distributeur.

6.2 Batterie



La batterie se trouve derrière le cache situé à gauche de la selle.

Batterie 12V/9AH

Positionner la clé sur OFF lors d'un changement de batterie.

Identification des bornes : «+» couleur rouge, «-» couleur noir.

Contrôler la batterie tous les 2 ans et la changer tous les 4 ans.

En retirant la batterie, prendre soin de déconnecter en premier lieu le câble de masse (-) et ensuite la borne positive (+) pour éviter un court-circuit. Pour le remontage, procéder inversement.

Batterie sans entretien (M/F)

En utilisant une batterie M/F, il ne faut pas contrôler le niveau d'électrolyte.

Surtout **ne pas** ouvrir le couvercle de la batterie.

Lorsqu'elle n'est pas utilisée pendant un certain temps, la batterie peut se décharger.

Pour éviter cela, recharger la batterie et la placer dans un endroit frais.

Pour éviter une surchauffe de la batterie, utiliser un bon chargeur. La surchauffe peut entraîner la destruction de la batterie et éventuellement son explosion.

Une recharge et un stockage correct de la batterie sont indispensables pour une durée de vie importante.

ATTENTION

L'acide de batterie est caustique, protéger donc les yeux, le visage, les mains et les vêtements.

TENIR ELOIGNE DES ENFANTS

Tenir à distance des cigarettes, flammes et bougies. La batterie peut produire des gaz explosifs. Recharger la batterie dans un lieu bien ventilé et dévisser les bouchons lors de la charge. En manipulant une batterie, porter gants et lunettes de sécurité.

Si vous êtes en contact avec de l'acide ou respirez des vapeurs, contacter immédiatement un médecin.

Les premiers soins peuvent être les suivants :

- contact avec la peau : rincer à l'eau claire
- ingestion : boire beaucoup d'eau, du lait. Eviter de vomir.
- Contact avec les yeux : rincer les yeux plusieurs minutes à l'eau claire.

6.3 Fusible

Le fusible général du véhicule (10A) se trouve devant la batterie sous le cache gauche. Toujours remplacer un fusible par un autre possédant le calibre spécifié (10A).

Ne jamais remplacer un fusible grillé par du papier d'aluminium, un fil métallique ou d'autres éléments. Si le fusible de rechange grille peu après, il est possible que le circuit électrique présente un dysfonctionnement grave.

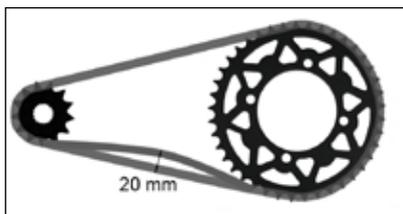
Contactez alors immédiatement votre revendeur.

6.4 Tension de la chaîne

1. Ecrue de l'axe de roue arrière
2. Repères de réglage
3. Contre écrou
4. Boulon de réglage



1. Immobiliser le véhicule sur sa béquille centrale.
2. Desserrer l'écrou de l'axe de la roue arrière.
3. Desserrer les contre-écrou à gauche et à droite.
4. Tourner les boulons de réglage vers la gauche ou vers la droite sur le même repère de réglage pour obtenir la tension souhaité, soit un battement de 20mm maximum de la chaîne.



ATTENTION

La partie fermée (arrondie) du clip d'attache rapide de la chaîne doit être orientée dans le sens de rotation de la chaîne.

ENTRETIENS PÉRIODIQUES

Niveau d'huile (Capacité 1 litre)	
Bougie CPR8EA-9	
Roulement de direction	
Fourche contrôle fonctionnement (changer l'huile tous les 2 ans)	
Roues avant et arrière (serrage et fonctionnement)	
Pneumatiques avant et arrière	
Roulements de roues	
Amortisseurs	
Système de freinage avant et arrière, niveau (liquide changement tous les 2 ans)	
Durite de frein (changement tous les 4 ans)	
Usure des plaquettes de freins, disques	
Réglage des soupapes admission 0,08 échappement 0,08	
Filtre à air	
Durite d'essence	
Filtre essence	
Batterie et cosses (fusible 10A)	
Chaîne et guide chaîne	
Contrôle des cables	
Contrôle des commandes électriques (compteur, phare, feu, clignotants)	
Vis et écrous	

*** Vous devez changer le joint du piston du maître cylindre de frein et celui de l'étrier de frein tous les 2 ans.
Les durites de frein doivent être changées tous les 4 ans (temps de réparation non inclus dans la "check list")**

A : Huile 4 temps GRO SMART 10w40 synthèse

B : CPR8EA-E écartement électrode 0,7 mm 0,9 mm

C : Graisse pour roulement

D : Huile de fourche SAE 10 ou GRO 10W

F : Pression pneu AV 2,2 bar, Préssion pneu ARR 2,3 bar

H : Graisse pour cosse de batterie

K : Couple de serrage suivant données techniques

R : Réglage

S : Uniquement pièces origines

T : Huile spéciale chaîne

SCRAMBLER 74

Réception du véhicule	Révision 1000 km	Révision 4000 km	Révision 8000 km	Révision 12000 km	Révision 16000 km	Révision 20000 km	Révision 24000 km	Spécification
■ ▲	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	A
■	■	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	B
■ ▲	■	■	■	■	■	■	■	C
■	■	■	■	■	■	■	■	D
■	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	■	■	■	■	■	■	F
■	■	■	■ ❖ ●	■	■ ❖ ●	■	■ ❖ ●	C
■	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	■	■	■	■	■	■	DOT 5.1
■	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	
	■	■	■	■	■	■	■	R
■	■	■ ❖ ◆	■ ❖ ◆	■ ❖ ◆	■ ❖ ◆	■ ❖ ◆	■ ❖ ◆	E
■	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	H
■ ▲ ●	■	■ ❖ ●	■ ❖ ●	■ ❖ ●	■ ❖ ●	■ ❖ ●	■ ❖ ●	T
■	■	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	E
■	■	■	■	■	■	■	■	R
■	■	■	■	■	■	■	■	K

- : Contrôle
- ▲ : Ajustement, remplissage
- : Lubrification
- ◆ : Remplacement
- ❖ : Nettoyage



6.5 Réglage du ralenti

Faire chauffer le moteur pendant 2 à 3 minutes après un démarrage à froid pour avoir un ralenti stable.

ATTENTION

Le ralenti a été réglé de manière optimale par le constructeur lors de la fabrication de votre véhicule.

6.6 Bougie

Nettoyer la bougie des dépôts de carbone tous les 3000km à l'aide d'une petite brosse métallique. L'idéal pour le nettoyage est d'utiliser un nettoyant pour bougie.

Réajuster l'écart des électrodes afin qu'il soit compris entre 0,6 et 0,7 mm.

Lors d'un changement, remplacer par des bougies NGK C7HSA.

Ne pas serrer la bougie excessivement pour éviter d'endommager le filetage de la culasse.

ATTENTION

Toute intervention sur le système électrique doit être effectuée sur un circuit ouvert (allumage déconnecté). L'idéal est de débrancher et isoler le câble de masse de la batterie. Ne pas toucher le système électrique quand le moteur tourne.

Le moteur est toujours très chaud après arrêt (risque de brûlures). Changer la bougie quand le moteur est froid. Introduire et visser la bougie à la main pour éviter d'endommager le filet. Terminer avec la clé mais sans forcer.

Le couple de vissage correct est de 1/8 de tour (1/4 pour une nouvelle bougie).

6.7 Carburant

E5 (SP95/SP98)

ATTENTION

- Pas de E10 (SP95 E10), pas de E85.

- Ne pas remplir le réservoir complètement. Si le niveau est trop élevé, il peut y avoir des fuites.

- **L'essence est inflammable et explosive !**

- **Ne pas fumer près du réservoir.**



6.8 Huile moteur

Vérifier régulièrement le niveau de l'huile moteur 4T (10W40). Capacité totale 0,8L. Le niveau d'huile moteur se fait côté droit par le bouchon situé à côté du Kick.

6.9 Réglage des leviers de freinage et d’embrayage.

Les leviers de frein et d’embrayage doivent avoir un battement moyen de 5 à 10 mm. Le battement est la distance entre la position libre du levier et la position où sa pression commence à actionner les freins ou l’embrayage.

Ajustement des leviers:

Serrer la vis d’ajustement afin d’obtenir un battement du levier correct.

ATTENTION

En cas de mollesse des leviers de frein, consulter immédiatement un revendeur agréé.

Vérifier la sensibilité des freins.

Il est nécessaire de faire contrôler régulièrement les freins par un professionnel: système de frein à disque à l’avant (disque, plaquettes, serrage des écrous et vis) et tambour à l’arrière (usure du tambour).

Plaquettes

Faire contrôler régulièrement l’usure des plaquettes de frein avant par un professionnel.

Il est recommandé de ne pas freiner trop brusquement avec des plaquettes neuves car elles n’ont pas encore atteint leur efficacité maximale.

Liquide de frein

Vérifier fréquemment le niveau qui doit se situer au dessus du témoin.

Utiliser du DOT 5.1

L’entretien du système de freinage ne peut être effectué que par un professionnel

7. PNEUMATIQUES

7.1 Pression

Une pression des pneus insuffisante accélère leur usure et modifie le pilotage. Vérifier la pression (la vérification se fait à froid) et l’usure de vos pneus régulièrement.

Pression des pneus: avant/arrière: 220 KPA ou 2,20 Bar.

Profondeur des sculptures: il est recommandé de changer un pneu lorsque la profondeur des sculptures est inférieure à 1,6 mm.

8. PARAMETRES TECHNIQUES

Partie moteur / Partie cycle		SCRAMBLER 74 (50)
Taille	Longueur	2050 mm
	Largeur	750 mm
	Hauteur	1040 mm
	Empattement	1360 mm
	Garde au sol	200 mm
	Hauteur de selle	800 mm
Poids	Poids à vide	126 KG
Performances	Vitesse maximale	45 km/h
Circuit électrique	Bougie	(NGK) C7HSA
	Batterie	12V - 9AH
	Fusible	10A
Réservoir		12L ± 0,1L (consommation: 1,5/100)
Huile moteur		0,8L (10w40)  semi-synthèse
Moteur	Type	Mono cylindre 4T
	Refroidissement	Air forcé
	Cylindrée	50 cm ³ (39x41,4)
	Taux de compression	9.1
	Puissance maximale	1,8 KW à 7500 tr/mn (2,7N.m à 5000tr/mn)
	Allumage	CDI
	Mode de démarrage	Electrique / Kick
Carburateur		Carburateur piloté
Suspension	Avant	Fourche inversée Ø 38mm pour AM-80 Fourche classique Ø 38mm pour AM-84
	Arrière	Gaz 330mm pour AM-80 Classique 330mm pour AM-84
Freinage		Av. simpl.disque:Ø276mm / Ar.disque Ø220mm
Pneus		AM-80 Av: 4.00-17- Ar: 4.50-17 AM-84 Av: 4.00-17- Ar: 4.50-17

9. REGLES DE GARANTIE

Nos véhicules sont garantis **2 ans pour les pièces** en France métropolitaine.

En outre, l'acheteur du véhicule bénéficie de la garantie légale en cas de défauts et vices cachés de la chose vendue (Art. 1641 et suivants du code civil).

Toutes les demandes de prise en charge dans le cadre de la garantie seront présentées par un revendeur agréé et ne peuvent être effectuées directement par le client.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. La garantie couvre la remise en état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par ACSUD-SACIM DISTRIBUTION qui décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses, lesquelles remplacées et retournées, deviennent la propriété d'ACSUD-SACIM DISTRIBUTION. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du véhicule. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

Il est important de noter que ce véhicule est homologué pour une utilisation 2 places.

10. DEVOIR DE L'ACHETEUR

Envoyer à temps (dans les 10 jours après la vente du véhicule) les certificats de garantie, lesquels doivent être signés par le distributeur et le client.

Suivre le plan de maintenance en respectant les intervalles pour les entretiens et présenter le carnet d'entretien dûment rempli. Les entretiens et travaux de réparation doivent être effectués chez un distributeur agréé.

L'utilisation exclusive de pièces d'origine (aucune garantie ne sera donnée pour les pièces non d'origine ainsi que pour les dégâts qu'elles pourraient créer).

Des précautions normales doivent être prises pour conserver le véhicule en bon état de propreté conformément aux instructions de nettoyage.

En cas de non respect des points précités ci-dessus (paragraphe « devoirs de l'acheteur ») ACSUD-SACIM DISTRIBUTION se réserve le droit d'annuler la garantie pour tout ou partie.

Il n'y aura pas lieu à annulation de la vente, échange du véhicule ou à diminution du prix du véhicule dès lors qu'ACSUD-SACIM DISTRIBUTION s'est engagé à réparer le défaut sous garantie.

11. EXCLUSION DE GARANTIE

Les pièces suivantes sont exclues de la garantie :

- Amortisseurs (hydraulique, à gaz, à ressort simple)
- Bougies, filtres.
- Câbles et commandes par câbles
- Consommables : ampoules, fusibles, batterie, pneumatiques, plaquettes, garnitures disques de frein,...
- Pièces caoutchouc et câbles, liquides et lubrifiants.
- Batterie, câbles de compteur
- Poulie motrice et réceptrice, courroie, chaîne, pignons.
- Corrosion du pot

La corrosion ou l'oxydation de surface sur le châssis, la visserie, et plus généralement sur toutes les autres pièces métalliques traitées ou non (en revanche, la corrosion perforante est couverte pendant une durée de 24 mois)

De même, sont également exclus de la garantie:

Dommages dus à une utilisation à but professionnel (livraisons, location, véhicule de courtoisie etc....)

Les dégâts liés à une utilisation tout terrain.

Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule.

Les dégâts dus à des accidents.

Les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du véhicule.

L'utilisation de silencieux d'échappement et/ou de filtre à air non d'origine élimine tout recours en garantie.

Tout dommage conséquent d'une modification faite par l'utilisateur lui même et non un professionnel agréé annule toute garantie.

Tous dommages aux pièces dus à un entretien insuffisant ou à un stockage ou transport inadéquat du véhicule.

Dommages causés par une utilisation inadaptée du véhicule à des fins autres que celles conçues ou prévues à l'origine (compétition, location...).

Dommages dus à une utilisation en surcharge.

Dommages causés par l'installation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas des équipements d'origine.

Toutes les interventions d'entretien et de maintenance qui rentrent dans le cadre des inspections périodiques.

Lorsque les frais concernent le transport jusqu'au concessionnaire réparateur ou depuis ce dernier.

Dommages causés par la force de la nature.

Dommages causés par toutes autres circonstances.

Signes de vieillissement anormal.

Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications sur nos produits afin d'en augmenter le niveau technique.

12. RESPONSABILITE DU CLIENT

Le client doit veiller à ce que le véhicule soit entretenu conformément aux instructions du manuel de l'utilisateur.

Le client prend en charge le coût des entretiens et inspections périodiques ainsi que le changement des pièces y afférents.

En cas d'utilisation abusive, accident, négligence, les dommages ou défauts en résultant seront à la charge du client ainsi que tout frais direct ou indirect en résultant.

Dans l'éventualité où le client suspecte un défaut, le client doit présenter le véhicule à un revendeur agréé dans les 10 jours qui suivent. Si ce défaut est susceptible de rendre le véhicule dangereux, le client ne doit plus rouler avec et appeler dès que possible son revendeur agréé pour contrôle du véhicule.

ACSUD-SACIM préconise l'utilisation de l'huile
 pour ses véhicules de la gamme VENTUR.

ACSUD-SACIM
se réserve le droit de modifier ses modèles sans préavis.
Photos non contractuelles.

ACSUD-SACIM
135 av. Pierre Séward - Bât D3
84000 AVIGNON

www.acsud-pro.com / www.sacim.fr / www.acsudmotors.com
Facebook

CERTIFICAT DE GARANTIE

ATTENTION ! Ne pas découper à conserver par le client

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Fiche propriétaire (écrire en majuscules)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur

date

Signature du Propriétaire

CERTIFICAT DE GARANTIE

A CONSERVER OBLIGATOIREMENT PAR LE VENDEUR

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Fiche propriétaire (écrire en majuscules)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur

date

Signature du Propriétaire

CERTIFICAT DE GARANTIE

A découper et à renvoyer à:
ACSUD-SACIM: 135 av. Pierre Sémard - Bât D3 - 84000 AVIGNON

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Fiche propriétaire (écrire en majuscules)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur

date

Signature du Propriétaire

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

A découper et à renvoyer à:
ACSUD-SACIM: 135 av. Pierre Sémard - Bât D3 - 84000 AVIGNON

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Fiche propriétaire (écrire en majuscules)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur

date

Signature du Propriétaire

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Contrôle de l'aspect extérieur

OK

Contrôle du serrage vis

OK

Equipement électrique

- Contact
 - Phare (grand, petit)
 - Réglage du faisceau lumineux
 - Feux stop
 - Interrupteur de phare
 - Clignotants et indicateurs
 - Eclairage tableau de bord
 - Tableau de bord : niveau d'essence et jauge
 - Témoins lumineux du tableau de bord
 - Klaxon
 - Démarreur
- OK

Contrôles supplémentaires

- Batterie
 - Niveau d'huile moteur
 - Niveau d'huile de transmission
- OK

Essai

- Démarrage à froid
- Fonctionnement des instruments
- Réaction à l'utilisation de la poignée de gaz
- Stabilité à l'accélération et la décélération
- Fonctionnement du frein avant et arrière
- Fonctionnement des suspensions avant et arrière
- Bruits anormaux
- Vérification des fixations du carénage
- Vérification du serrage des roues av. et arr.

- Vérification fixations Top Case
- OK

Contrôle après essai

- Démarrage à chaud
 - Fonctionnement du démarreur
 - Régularité du ralenti
 - Perte de liquide éventuelle
- OK

Contrôles supplémentaires

- Fonctionnement de l'embrayage 2T
 - Fonctionnement du moteur 4T
 - Fonctionnement des leviers
 - Fonctionnement des pédales
 - Réglage de la pompe à huile
 - Contrôle de la poignée de gaz
 - Contrôle des documents
 - Contrôle des numéros châssis et moteur
 - Kit d'outillage
 - Plaque minéralogique
 - Contrôle des serrures
 - Contrôle des pressions de pneus
 - Fixation des rétroviseurs
 - Autres
- OK

Le distributeur confirme l'exécution correcte de la préparation en accord avec le programme de maintenance.

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents (certificat de conformité, manuel d'utilisation et carnet d'entretien).

Le client confirme avoir pris connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur

date

Signature du Propriétaire



DONNEES CLIENT

Attention ! A CONSERVER DANS LE FICHER CLIENT DU REVENDEUR

Coordonnées du vendeur

(Nom, adresse, téléphone, N° client: ACSUD-SACIM)

Date de la vente :

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Fiche propriétaire (écrire en majuscules)

Nom : Prénom :

N° Téléphone :

Adresse :

.....

Ville : Code Postal :

Fait le : A :

Signature du Vendeur

Signature du Propriétaire



CARTE SERVICE APRES VENTE

Attention ! NE PAS DECHIRER

Coordonnées du vendeur

(Nom, adresse, téléphone, N° client ACSUD - SACIM)

Date de la vente :

Fiche véhicule

Machine :

N° Immatriculation :

N° Châssis :

N° Moteur :

Fiche propriétaire (écrire en majuscules)

Nom : Prénom :

N° Téléphone :

Adresse :

.....

Ville : Code Postal :

Fait le : A :

Signature du Vendeur

Signature du Propriétaire

CARNET D'ENTRETIEN

<p>Carte de contrôle</p>	<p>1. Inspection à 1000 km</p> <p style="font-size: 1.5em;">1000 km service</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>
<p>2. Inspection à 4000 km (au plus tard après 6 mois)</p> <p style="font-size: 1.5em;">service semestriel</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>	<p>3. Inspection à 8000 km (au plus tard après 12 mois)</p> <p style="font-size: 1.5em;">service annuel</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>
<p>4. Inspection à 12000 km (au plus tard après 18 mois)</p> <p style="font-size: 1.5em;">service semestriel</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>	<p>5. Inspection à 16000 km (au plus tard après 24 mois)</p> <p style="font-size: 1.5em;">service annuel</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>
<p>6. Inspection à 20000 km (au plus tard après 30 mois)</p> <p style="font-size: 1.5em;">service semestriel</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>	<p>7. Inspection à 24000 km (au plus tard après 36 mois)</p> <p style="font-size: 1.5em;">service annuel</p> <p>.....</p> <p>date, signature, cachet</p>



ACSUD-SACIM préconise l'utilisation de l'huile 